

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavailon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

---

En exercice :	55		
Présents :	32	Suffrages exprimés :	45
Absents :	23	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir :	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	10	Nombre d'abstention(s) :	0

---

**Etaient présents :** M. DAUDET Gérard – Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	Mme NALLET Christine
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	M. NOUVEAU Michel
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	M. JUSTINESY Gérard	Mme PIERI Julia
Mme BASSANELLI Magali	M. KITAEFF Richard	Mme PONTET Annie
M. BOREL Félix	M. LIBERATO Fabrice	M. RIVET Jean-Philippe
M. CARLIER Roland	Mme LION-PESQUIES Christine	M. SEBBAH Didier
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MILESI Véronique	M. SINTES Patrick
M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme BASSANELLI Magali
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
Mme CRESP Delphine	ayant donné pouvoir à M. KITAEFF Richard
M. DERRIVE Eric	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. GERAULT Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. ROUSSET André	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

**Absents excusés :**

Mme JEAN Amélie  
Mme MACK Marie-Thérèse  
Mme MONFRIN Marie-Josée  
M. VOURET Eric

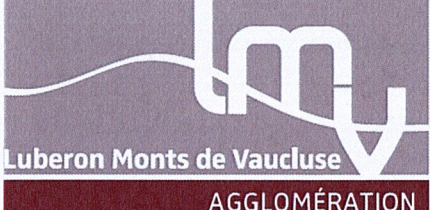
**Absents non-excusés :**

M. JUNIK Pascal  
M. LE FAOU Michel  
Mme MARIANI-RENOUX Séverine  
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse  
Mme PALACIO Céline  
M. PEYRARD Jean-Pierre  
M. SELLES Jean-Michel

**Secrétaire de séance :**

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



	République française Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt	2024/ ....
	Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 28 mars 2024	

N° 2024-061	<b>FINANCES</b> – BUDGET ANNEXE Campings Approbation du budget primitif 2024
-------------	--

- Vu les articles 64 et 66 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l’instruction comptable M49 ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu le débat d’orientation budgétaire mené en séance du Conseil communautaire du 15 février 2024 ;
- Vu l’avis du bureau communautaire en date du 14 mars 2024 ;
- Vu l’avis de la commission des finances en date du 14 mars 2024.

Le budget primitif annexe Campings 2024 proposé s’élève à 697 714,70 € qui se répartissent comme suit :

Section de fonctionnement = 450 710,00 €

Section d’investissement = 247 004,70 €

Sur ce nouvel exercice, des travaux doivent être menés sur les deux campings.

Évalués à 108 K€, ils concerneront :

- La réhabilitation des sanitaires du Camping « Les Royères du Prieuré » pour 50 K€ ;
- L’acquisition de structures légères « toilées » pour le Camping « La Durance » faisant suite au démantèlement de structures vieillissantes et fermées à la location.

Au regard des dépenses obligatoires sur les deux sections, sans possibilité d’augmenter significativement la tarification, une subvention de fonctionnement du budget principal d’un montant maximum de 99 380 € est prévue.

Le Conseil Communautaire,  
Où le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **ADOpte**, par chapitre, le budget primitif annexe Campings 2024, qui s’équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement = 450 710,00 €


Section d’investissement = 247 004,70 €



- APPROUVE le document annexé à la présente délibération.

La Secrétaire de séance,

Elisabeth AMOROS



Cavaillon, le 3 avril 2024

Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

Patrick SINTES

